

Passage en zone rouge

Depuis ce jeudi, toutes les mesures sanitaires de la **zone rouge** sont appliquées à l'intérieur et sur le terrain de l'école. Ainsi, tout le personnel a l'obligation de porter le masque de procédure (masque homologué) dans toutes les aires communes ainsi que sur la cour d'école. De plus, les bulles-classes doivent respecter deux mètres de distanciation physique à l'intérieur comme à l'extérieur sur le terrain de l'école.

Malgré tous ces ajustements, l'équipe-école garde le cap sur la qualité de l'enseignement et sur la rigueur de l'encadrement harmonieux de tous les élèves. Enfin, en dépit des mesures plus restrictives pour les familles, nous vous souhaitons un bel automne.



Remise de 1^{re} communication aux parents

Le dépôt de la 1^{re} communication dans Mozaïk Parent sera effectué le **jeudi 29 octobre** prochain. Un avis vous sera envoyé pour vous inviter à en prendre connaissance. Veuillez noter que cette communication vous informera globalement du cheminement des apprentissages et du comportement de votre enfant depuis le début de l'année scolaire.

Rencontre de parents

Tel qu'annoncé par le ministre François Roberge la semaine dernière, il n'y aura pas de bulletin en novembre. Toutefois, la rencontre de parents prévue en novembre sera maintenue soit en visioconférence ou par appel téléphonique. Le titulaire de votre enfant communiquera avec vous afin de prendre un rendez-vous. Cette rencontre se tiendra au courant de la semaine du 16 au 20 novembre prochain.

Retards des élèves à l'entrée du matin et du midi

RAPPEL de l'importance que votre enfant soit à l'heure à l'école le matin et le midi, car les bulles-classes doivent entrer dans l'école au même moment puisqu'il faut éviter que s'entrecroisent des élèves qui arrivent en retard et manquent la rentrée de leur bulle-classes. Les élèves peuvent se présenter sur la cour à partir de :

- **8 h 20 le matin**
- **12 h 35 après le dîner**

Notez bien qu'il n'y a pas de période de jeux et que les élèves doivent se placer en rang dans leur bulle-classe dès leur arrivée sur la cour le matin et au retour du dîner.

Fête de l'Halloween – Vendredi 30 octobre

Pour les élèves du préscolaire:

Les enseignantes ont prévu de belles activités en bulle-classe et demandent aux parents de suivre les consignes annoncées sur la lettre reçue pour le « **Le Bal des sorcières** ».



Pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année :

Tous les élèves de 1^{re} à la 6^e année pourront se présenter costumés en classe **dès la rentrée du matin**. Des activités entourant cette fête se dérouleront en après-midi.

Voici quelques consignes afin d'assurer le bon fonctionnement de cette journée. Les items suivants ne seront pas permis :

- Les masques couvrant entièrement le visage;
- Les accessoires tels que les épées, les couteaux, les lances ou tout autre objet représentant de la violence;
- Les costumes trop longs pouvant entraver les déplacements (escalier, corridor).

À noter qu'aucune friandise provenant de la maison ne sera permise pour cette journée. L'école fournira une collation spéciale à tous les élèves en après-midi.

Changements de routine de dernière minute

IMPORTANT Nous vous rappelons que si la routine de retour à la maison de votre enfant devait être modifiée en fin de journée, vous devez **en aviser l'enseignant par une note écrite**. S'il s'agit d'un changement de routine au service de garde, **vous devez également aviser le SDG par une note écrite ou par téléphone au 819-246-3993.**

Les appels téléphoniques de dernière minute au secrétariat pour aviser d'un changement de routine d'un enfant pendant la journée sont réservés qu'aux **situations d'urgence**.

Ainsi, un parent qui appelle au secrétariat pour transmettre que son enfant ne doit pas prendre l'autobus, ou ne doit pas se rendre au service de garde, ou encore, ne doit pas marcher pour rentrer à la maison se verra avisé par le personnel du secrétariat qu'une telle demande est acceptée seulement en situation d'urgence.

Merci de votre précieuse collaboration. Il en va du bon fonctionnement de notre école et de la sécurité de votre enfant.

Vêtements adéquats pour les temps plus froids

Le froid et la pluie arrivent malheureusement trop vite. Il est important que votre enfant soit vêtu adéquatement. Ainsi, les bottes de pluie et l'imperméable sont de mise lors des journées pluvieuses de ces jours-ci.

Cueillette des gourdes-collation

La classe de 3^e année de Mme St-Denis effectue la cueillette des gourdes-collation vides. Tous les élèves de l'école sont invités à déposer leur gourde vide munie du bouchon dans l'une des boîtes de cueillette. Les parents qui souhaitent participer à cette cueillette peuvent le faire en déposant les gourdes provenant de la maison dans la boîte de cueillette installée à l'entrée principale de l'école.

Grande marche Pierre Lavoie

En ce temps de pandémie, le **Grand défi Pierre Lavoie** nous invite à l'édition 2020 de la **Grande marche**. En effet, on vous invite à marcher 5 km seul ou en famille, à partir de la maison les 17 et 18 octobre prochains. Pour plus de détails ou pour vous inscrire, consultez le site <https://onseremetenmarche.com/>

Sortez vos espadrilles et préparez-vous à marcher en bulle-famille cette fin de semaine !

Dates importantes

Dépôt de la 1^{re} communication dans le Mozaïk Parents : jeudi 29 octobre

Conseil d'établissement : mercredi 21 octobre à 18 h 45 par visioconférence. Si vous souhaitez assister à cette séance, veuillez communiquer avec l'école vallon@cldraveurs.qc.ca et le lien ZOOM vous sera envoyé.

Sylvie Farrell, directrice

Manon Goudreau, directrice adjointe

RECYCLEZ DES GOURDES-COLLATION!

Chaque année, des millions des gourdes-collation se retrouvent dans des bennes à ordures et des sites d'enfouissement à travers le Canada. Nous travaillons avec TerraCycle® pour trouver une solution à cette énorme perte de ressources.

Le programme de recyclage des gourdes-collation nous permet de recycler ces gourdes-collation au lieu de les acheminer vers un site d'enfouissement.

En addition, les gourdes-collation que vous recyclez ont la possibilité de mériter des fonds pour une école ou charité. Lorsque le coli contient au minimum 15 livres de gourdes-collation, nous recevons \$0.02 pour chaque unité recueillie.

